

**Cadre de réponse Technique**

**à la concession de service relative à l’installation et l’exploitation de distributeurs automatiques de boissons et de denrées alimentaires sur les sites de l’Université de Reims Champagne-Ardenne**

Nom du candidat : …………………………………………… (à compléter par le candidat)

**Cette annexe, et toutes les rubriques qui la composent, doit impérativement être complétée par le candidat ; à défaut, son offre sera irrecevable.**

**Nota bene** : Le candidat doit répondre sur le présent document, il peut faire référence à son mémoire technique en précisant la page et la numération de son mémoire à laquelle il conviendra de se référer.

Date :

Cachet et signature du candidat :

…………………………………

**Rubrique 1 : - Délais d’intervention et procédures mises en place pour le réapprovisionnement et les dysfonctionnements /15 pts**

Le candidat précise les conditions d’intervention en termes de maintenance courante (hors panne) : entretien / nettoyage ponctuel / nettoyage annuel.

Il précise notamment :

- La nature et la fréquence des contrôles qualité.

- Les moyens de contrôle de la chaîne du froid.

Il établit un planning des interventions courantes ponctuelles récurrentes en indiquant précisément les modalités organisationnelles (traçabilité) rattachées.

- Le candidat précise les conditions d’intervention consécutives au signalement d’une panne afin de satisfaire à l’obligation des délais fixés au cahier des charges (*Article 5-5-3 L’intervention).* Il précise les conditions de l’intervention, indique si le dépannage est envisageable pour les matériels accessibles le week-end, la traçabilité des appels et des interventions ainsi que les moyens mis en œuvre dans le contexte ou la panne ne saurait être résolue dans le délai d’intervention fixée (cas de l’indisponibilité du matériel suite à l’intervention).

- Le candidat précisera les modalités de dédommagement des usagers et la procédure d’intervention.

- Le candidat présentera les mesures préventives contre les nuisibles (ex : cafards…), et les modalités proposées dans le cadre de l’entretien.

Date :

Cachet et signature du candidat :

**Rubrique 2 : Matériels mis à disposition : présentation des appareils et de l’aménagement de l’espace, systèmes de sécurisation proposés et installation des équipements, mise en veille, système de détection des mug, capacité de gobelets, modalité de contrôle des encaissements etc./10 pts**

L’université attend la fourniture de matériel neuf ou reconditionnés de moins d’un an, livré, installé, et mis en ordre de marche par le prestataire.

Dans l’hypothèse où le prestataire aurait développé une démarche interne soucieuse de la protection de l’environnement (engagements de l’entreprise, caractéristiques des matériels et de leurs consommables, produits et méthodes de travail…) il en fera une présentation détaillée.

**1. Présentation des appareils (article 5-2-2 *Types de distributeurs* et l’article 6 *Installation des matériels* du cahier des charges) :** habillage, disposition, capacité, tarifs appliqués, espace de convivialité et personnalisation du matériel.

Le prestataire communiquera les fiches techniques de chacun des équipements précisant les caractéristiques des matériels, leur consommation en énergie et fluide.

A cet égard le prestataire précisera s’il est en mesure de mettre à disposition sur support informatique les catalogues et fiches techniques. En cas de réponse positive il précisera le support et pourra joindre un exemple.

**2. Installation des équipements :** le prestataire précisera les modalités de prise en charge des raccordements, les garanties offertes et attestées quant à la sécurité des installations et de leur conformité aux normes techniques et aux règles de l’art. Le prestataire indiquera les documents qu’il remettra à l’Université garantissant la satisfaction des attentes de celle-ci.

Il précisera également les spécificités des appareils et espaces associés contribuant à l’éco responsabilité (mise en veille, système de collecte des recyclables, etc…).

**3. Présentation des aménagements possibles de l’espace, de la protection et des systèmes de sécurisation (antivols) proposés.**

Date :

Cachet et signature du candidat :

**Rubrique 3 : Qualité des produits et gammes proposées (qualité nutritionnelle des produits, option végétale, produit issu du commerce équitable et de circuits courts) /15 pts**

**Le prestataire précisera les marques des produits proposé à la vente. Il détaillera les caractéristiques de son offre en mettant l’accent sur les points suivants (*Article 5-3-2 Spécificités* *concernant les produits proposés*, du cahier des charges) :**

**1. En matière de qualité nutritionnelle des produits**

**2. En matière de commerce équitable et circuits courts**

**3. En matière de** **produits bio**

**4. En termes de développement durable :** emballages des produits / conditionnement **/** aspects écoresponsables du matériel (mise en veille, détection de mugs, composition des gobelets, etc…)

**5. Les options végétales** : pour les produits à base de lait ou de viande pour les denrées salées

Date :

Cachet et signature du candidat :

**Rubrique 4 : - Les moyens humains et l’organisation mise en place par le candidat afin d’assurer** **la gestion du service : interlocuteur commercial, financier et contractuel, efficacité de l’organisation mise en place, fréquence des approvisionnements et des collectes, délai d’intervention, mesure afin d’assurer la conservation des aliments. /10 pts**

Le candidat fournit de façon exhaustive les éléments attestant de sa capacité à faire face aux obligations :

**1. Organisation des approvisionnements et des collectes** :

- Identification d’un interlocuteur (si différent de l’interlocuteur dédié) :

- Moyen(s) mis à disposition :

Equipe dédiée.

Moyens techniques et véhicules mis à disposition de l’équipe (optimisation du transport).

**2.** **Fréquence d’approvisionnement et de collecte** :

- Détail sur la fréquence d’approvisionnement

- Les modalités que le candidat se propose d’adopter pour assurer un approvisionnement dans un délai de 48 heures en cas de carence

Le prestataire **s’engage formellement** à répondre à cette demande et précise les conditions pratiques de réapprovisionnement.

**3. Conformité aux normes d’hygiène de référence (Article *5-3-5 Traçabilité et qualité des produits et analyses bactériologiquesdu cahier des charges*) :**

Le candidat indique les modalités et la date à laquelle il s’engage à diffuser au service de l’Achat le résultat des analyses bactériologiques qu’il doit annuellement faire réaliser, à sa charge, par un laboratoire agréé.

**4. Gestion des déchets :**

Le prestataire indique ses propositions en termes de prévention, collecte et traitement des déchets ainsi que les moyens mis à disposition et mis en œuvre par lui, pour inciter le consommateur à limiter la génération de déchets (détection de mugs, tarif incitatif, personnalisation du distributeur, etc…), à trier les recyclables (gobelets, bouteilles, canettes, emballages, etc…), et à optimiser la valorisation de ces derniers.

Date :

Cachet et signature du candidat :

**Rubrique 5 : - Capacité du candidat à réaliser des actions en faveur de la protection de l’environnement et du développement durable : rationalisation des transports utilisés et utilisation de véhicule à faible émission/10 pts**

Le candidat détaillera les actions mises en place dans le cadre de la protection de l’environnement et du développement durable. (*Article 7 Considérations environnementales* du cahier des charges)

Date :

Cachet et signature du candidat :